



COLLÈGE JURIDIQUE  
franco-roumain d'études européennes

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016/2017  
Examen d'entrée en Première année - 27 juillet 2016

Nom :  
Prénom :  
Nationalité :  
Adresse email :

Lycée d'origine (nom, ville, pays) :

Durée : 2 heures

Documents autorisés : aucun

Barème :

Partie I : langue française (8 points)

Partie II : explication de texte (12 points)

Partie III : rédaction et argumentation (20 points)

Texte : « **En Roumanie : le Brexit, et alors ?** » (article de Jonas Mercier paru dans le journal « La Croix » le 16 juin 2016)

## I. Langue française (8 points)

- 1) Expliquez la signification des mots ou expressions suivants (6 points – 1 point par mot ou expression) :

« état d'esprit » (ligne 2)


« faire le lien » (ligne 19)


« enjeu » (ligne 22)


« l'autre côté de la Manche » (ligne 24)


« eurosceptiques » (ligne 30)


« douche froide » (lignes 31)


- 2) Conjugaison – Mettez les 4 verbes conjugués des lignes 1 à 5 de l'article du journal « La Croix » à l'imparfait


## II. Compréhension de texte (12 points)

Répondez aux questions suivantes en vous basant uniquement sur les informations contenues dans l'article du journal La Croix :

- 1) L'opinion publique, la classe politique et les autorités roumaines se sentent-elles concernées par le Brexit ? Quelles sont les explications évoquées dans l'article ? (6 points)


- 2) Quel est le nombre minimum de Roumains qui vivent en Grande-Bretagne ? (2 points)

--

- 3) Comment les autorités roumaines ont-elles essayé d'inciter la Grande-Bretagne à rester dans l'Union européenne ? (4 points)





2) Quels sont selon vous les « problèmes de politique intérieure » (ligne 10) qui occupent l'espace public plutôt que les questions européennes ? (3 points)


3) Quel lien la Roumanie garde-t-elle et devrait-elle garder avec sa diaspora ? (4 points)


4) Pensez-vous que le vote du 23 juin 2016 ait entraîné une prise de conscience sur les conséquences de la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne ? (3 points)
